

Financer les équipements lourds DES lieux DE VIE collectifs







www.carsat-centreouest.fr Accueil/Partenaire/Action sociale : soutenir financièrement les projets



Financer les équipements lourds DES lieux DE VIE collectifs



Dispositif de soutien des opérations d'investissement visant à poursuivre le développement des lieux de vie collectifs

- Dans le cadre de sa politique en faveur des lieux de vie collectifs à destination des personnes retraitées autonomes (GIR 5 et 6), la Carsat Centre Ouest poursuit son implication en matière d'action immobilière en soutenant des opérations de construction, rénovation et équipement de structures d'accueil propices à l'amélioration de leur vie sociale et à la préservation de leur autonomie.
- Une attention particulière sera portée sur les projets apportant une offre de proximité garantissant un cadre de vie sécurisant et répondant à des besoins locaux. Les structures devront également assurer des prestations de qualité et maintenir des tarifs à un niveau permettant l'accueil de personnes retraitées fragilisées. Enfin, le projet doit présenter un cadre architectural inscrit dans une démarche de développement durable.

Publics cibles

- MARPA,
- Habitat regroupé,
- Résidences-Services,
- EHPA,
- Logements-foyers,
- Résidence Autonomie,
- ▶ lieux d'animation intégrant des activités intergénérationnelles comme les salles polyvalentes et foyer d'animation réalisé à proximité d'habitat dispersé.

Dates limites de dépôt des dossiers :

30 avril 2024 15 septembre 2024

Nous vous soutenons aujourd'hui pour vos projets de demain



www.carsat-centreouest.fr Accueil/Partenaire/Action sociale : soutenir financièrement les projets

pour connaître les critères d'éligibilité

Carsat Centre Ouest/2024 @ Shutterste

